

BRUGMANN (*Georges*) (Bruxelles, 1829-
Bruxelles, 22.11.1900).

Dans l'œuvre africaine, il est de la première heure. Il figure parmi les souscripteurs de l'Association Internationale Africaine, constituée en 1876, puis participe aux travaux du comité d'études pour le commerce du Haut-Congo dès sa création, en 1879.

Le baron G. Brugmann apporte le concours le plus complet au mouvement de propagande qu'entreprend en 1886 le capitaine A. Thys en faveur de la participation des capitaux belges à l'œuvre royale. A la constitution de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, il figure parmi les premiers participants et siège ensuite au Conseil. En 1887, il fonde avec son ami, le général Sanford, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Bruxelles, la Sanford Exploring Expedition, la première des entreprises belges ayant le Haut-Congo comme champ d'action.

L'activité coloniale lui tient de plus en plus à cœur. Il participe à la constitution des sociétés commerciales et industrielles de la rue Bréderode, au fur et à mesure de leur création, et occupe la présidence de plusieurs d'entre elles : la Compagnie des Magasins Généraux, la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.), la Compagnie des Produits du Congo.

Dans le conflit qui opposa en 1901 les entreprises coloniales à l'Etat Indépendant du Congo, à propos des modifications radicales de la politique économique de l'Etat, Georges Brugmann lutta énergiquement pour le maintien de la liberté commerciale. Il répondit notamment au réquisitoire de M. Van Eetvelde, secrétaire d'Etat à l'Intérieur de l'Etat Indépendant du Congo. Les divergences de vues qui l'opposèrent à ses collègues du conseil d'administration de la S.A.B. l'amènèrent à remettre sa démission de président de cette société en 1896.

Georges Brugmann était un grand philanthrope. Sa sollicitude se manifesta tout particulièrement en faveur des Hospices et Secours de Bruxelles. Il contribua de ses deniers à la construction de l'hôpital pour convalescents fondé à Uccle par M. de Latour de Freins.

Par son testament, en date du 2 août 1900, Georges Brugmann institua au profit du Conseil des Hospices des legs d'une valeur totale de 10 millions. Le refuge de Latour de Freins fut ouvert le 1^{er} juin 1903 et le sanatorium Georges Brugmann à Aiseau, le 15 novembre 1909.

Au consentement de son frère, M. Alfred Brugmann, exécuteur testamentaire, une partie du legs fut affectée à la construction de l'hôpital moderne Brugmann, inauguré en juin 1923.

29 octobre 1947.

E. Van der Straeten.